

N° 17-09

**Objet :
Réalisation d'un local de
pompage à Renaison lieu dit la
Bratière.**

Lot n°3 Serrurerie-Metallerie

Attribution

LE PRESIDENT,

**Conformément à la
délégation accordée par
le Comité Syndical du
29 avril 2015 ;**

Vu le rapport suivant :

Une consultation a été lancée pour la passation du marché de travaux de réalisation d'un local de pompage à Renaison lieu dit la Bratière. Une publicité a été mise en ligne le 14/10/2016 sur le site du BOAMP sous la référence n°2016-288 BOAMP, et sur le site marche online sous la référence n°AO 1643-5585.

A la date de remise des plis, le 4/11/2016, aucune offre n'avait été remise pour le lot n°3 « Serrurerie -Métallerie ». Il a été déclaré infructueux.

Roannaise de l'Eau a consulté 3 entreprises dans les conditions prévues à l'article 30 I-2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

L'offre de la société M2B ROANNE d'un montant global et forfaitaire de 7144,20 € HT est la mieux disante.

En conséquence, Monsieur le Président,

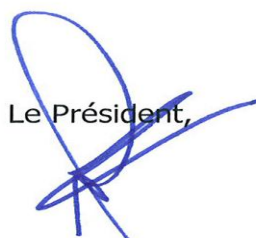
DECIDE

1°) de retenir l'offre de la société M2B ROANNE d'un montant global et forfaitaire de 7 144,20 € HT pour les travaux de réalisation d'un local de pompage à Renaison lieu dit la Bratière lot n°3 « Serrurerie – Métallerie ».

2°) de dire que les dépenses seront réglées sur les crédits ouverts à cet effet au(x) budget(s) concerné(s).

Roanne, le 13 mars 2017

Le Président,


Daniel FRECHET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202211-20170313-DC17-09-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2017